

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 1524

présenté par

M. Potier, M. Leseul, M. Delautrette, Mme Battistel, M. Hajjar, M. Naillet, Mme Jourdan, M. Philippe Brun, M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Mickaël Bouloux, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Bertrand Petit, M. Bertrand Petit, Mme Pic, Mme Pires Beaune, Mme Rabault, Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Thomin, Mme Untermaier, M. Vallaud et M. Vicot

ARTICLE 4

I. – À l’alinéa 19, après le mot :

« habillement »

insérer le mot :

« usagés ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :

« devenant »

les mots :

« considérés comme ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à renforcer la portée juridique de notre amendement voté en commission pour lutter contre le fléau des décharges à ciel ouvert de textiles

dans les pays émergents en interdisant l'exportation de vêtements qui y sont considérés comme des déchets.

Il y a 10 ans, le terrible événement du Rana Plaza a permis une première prise de conscience sur les conséquences de notre mode de vie et de la fast fashion. Le faible prix de nos vêtements a un coût humain qui se paie en vies humaines.

La loi sur le devoir de vigilance de 2017 a rendu obligatoire pour les entreprises la mise en oeuvre d'un plan de vigilance sur les atteintes aux droits humains (travail forcé, travail des enfants, santé, insécurité) et à l'environnement y compris la lutte contre le dérèglement climatique.

Pour autant, le sujet des produits textiles d'habillement usagés reste un véritable fléau. la quantité de textiles exportés a triplé, passant de 550.000 tonnes en 2000 à près de 1,7 million de tonnes en 2019 et 87 % des textiles européens usagés sont envoyés en Asie ou en Afrique pour grossir des décharges à ciel ouvert.

Cet amendement propose d'endiguer ce fléau en empêchant l'exportation de vêtements qui sont considérés comme des déchets à l'étranger.